



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
Social	Capital humain	Santé et sécurité au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sécurité des produits, sécurité des données, investissement responsable
	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
Gouvernance	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Amélioration de note

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélectivité sera réalisée en poids de l'actif. L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 (coupons nets réinvestis)

■ Couverture par un score ESG *

30/06/2023	Portefeuille	Indice
	97,9%	96,9%

* En pourcentage de l'actif net, hors liquidités

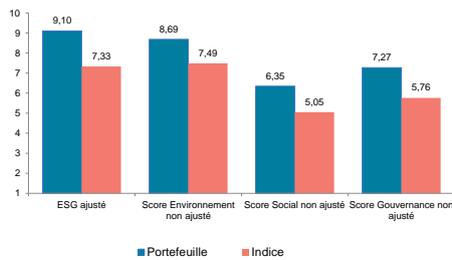
■ Intensité carbone * (en tonnes de CO2 par million de dollars US de revenus)

30/06/2023	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	81,5	97,5	-15,9

* y compris souverains

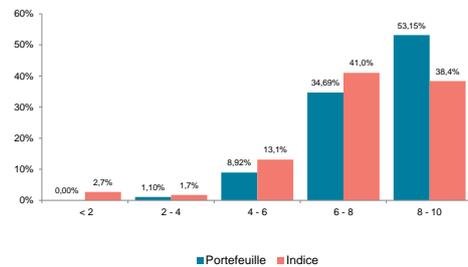
Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Scores ESG



Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Répartition par score ESG (rebasé à 100)



Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Top 10 émetteurs : score ESG

Emetteur	Poids	Score
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	2,80%	7,9
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	2,57%	8,3
UBS GROUP AG	2,53%	8,5
LEASEPLAN CORPORATION NV	2,48%	7,8
CREDIT AGRICOLE SA	2,34%	8,2
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	2,29%	8,7
ITV PLC	2,29%	10,0
VATTENFALL AB	2,28%	8,3
MONDI FINANCE PLC	2,24%	9,7
GOLDMAN SACHS GROUP INC/THE	2,24%	7,1
Total	24,06%	

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Bottom 10 émetteurs : score ESG

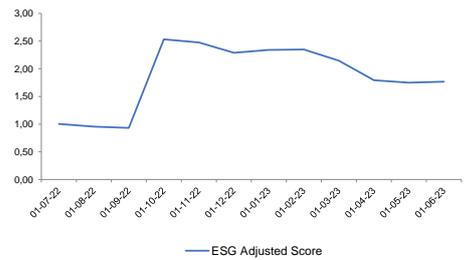
Emetteur	Poids	Score
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS EUROPE HOLDI	1,12%	3,2
UNIQA INSURANCE GROUP AG	0,69%	4,8
DANSKE BANK A/S	0,26%	5,0
CONTI-GUMMI FINANCE BV	2,22%	5,5
EXOR NV	1,07%	5,7
ALD SA	1,93%	5,9
JPMORGAN CHASE & CO	1,47%	6,0
UNICREDIT SPA	1,47%	6,0
VINCI SA	1,52%	6,1
MMS USA FINANCING INC	0,71%	6,2
Total	12,47%	

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

31/03/2023	Portefeuille	Indice
	99,1%	97,0%

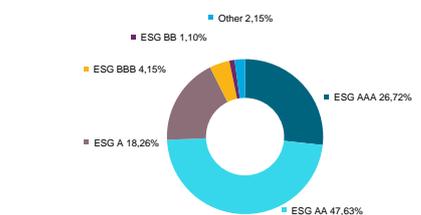
30/12/2022	Portefeuille	Indice	Relatif
Total	81,6	115,1	-33,5

■ Evolution du score ESG relatif



Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Répartition des notations ESG



Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Top 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
OFI INVEST ISR MONETAIRE CT	8,19%	
CAIXABANK SA	1,76%	0,2
NYKREDIT REALKREDIT A/S	1,96%	0,3
DANSKE BANK A/S	0,23%	0,5
NORDEA BANK ABP	1,07%	0,5
ALD SA	1,73%	0,6
ING GROEP NV	1,99%	0,6
LA BANQUE POSTALE	1,89%	0,6
ACHMEA BV	0,69%	0,7
AXA SA	1,28%	0,8
Total	20,80%	

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

■ Bottom 10 émetteurs : intensité carbone

Emetteur	Poids	Intensité carbone
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV	2,06%	584,3
VATTENFALL AB	2,05%	522,5
MONDI FINANCE PLC	2,02%	483,9
NATIONAL GRID NORTH AMERICA INC	1,72%	310,5
LEG IMMOBILIE SE	0,39%	280,0
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	0,68%	239,8
ESSITY AB (PUBL)	1,34%	176,7
CONTI-GUMMI FINANCE BV	1,99%	69,4
CARLSBERG BREWERIES A/S	1,88%	62,9
HEINEKEN NV	1,31%	48,2
Total	15,44%	

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéra Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéra Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartient plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers		10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits	
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité	
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage	
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable	
	Capital humain	Santé et sécurité au travail, gestion du travail, développement du capital humain	
	Responsabilité des produits	Qualité et sécurité des produits, sécurité des données, investissement responsable	
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé	
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance	
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité	
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale	

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Amélioration de note

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélectivité sera réalisée en poids de factif. L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le traitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 (coupons nets réinvestis)

Exemples de critères d'indicateurs d'impact

Environnement		Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de chiffre d'affaires)					
		30/06/2023			30/12/2022		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
Environnement		81,5	97,5	100,0%	98,8%	100,0%	98,8%
			-15,9		1,2%		1,2%
	Relatif depuis le début d'année		-0,1		-17,6		0,0%

Social		Pourcentage d'employés représentés par une convention collective					
		30/06/2023			30/12/2022		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
Social		67,5	65,7	62,5%	60,4%	72,1%	100,0%
			1,7		2,1%		-27,9%
	Relatif depuis le début d'année		7,4		2,6		8,4%

Gouvernance		Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration					
		30/06/2023			30/12/2022		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
Gouvernance		83,7	82,2	73,3%	63,0%	80,9%	100,0%
			1,5		10,2%		-19,1%
	Relatif depuis le début d'année		0,8		-0,1		1,5%

Droits humains		Pourcentage moyen des émetteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU					
		30/06/2023			30/12/2022		
		Taux de Couverture					
		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
		Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
Droits humains		100,0	99,5	81,5%	67,8%	89,7%	100,0%
			0,5%		13,6%		-10,3%
	Relatif depuis le début d'année		0,0		0,0		-0,1%

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

Glossaire

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartient plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les thèmes et critères suivants :

3 piliers	10 thèmes	35 critères dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbonées, vulnérabilité au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, matières premières, biodiversité
	Pollution et déchets	Emission toxique et déchet, déchets électroniques, déchets d'emballage
Social	Opportunités environnementales	Bâtiments verts, technologie verte, énergie renouvelable
	Capital humain	Santé et sûreté au travail, gestion du travail, développement du capital humain
	Responsabilité des produits	Qualité et sûreté des produits, sécurité des données, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controversé
	Opportunités sociales	Accès aux services de communication, accès aux services de santé, accès aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, rémunération, structure, comptabilité
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilité, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d'évaluer chacune des composantes indépendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilisées. La performance générale est appréciée grâce aux notes globales, pondérées et ajustées. Les notes ajustées permettent de comparer différents secteurs entre eux. L'impact carbone est également calculé à partir de données fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Amélioration de note

Ce filtre permet de sélectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra à tout moment être supérieur au score ESG de l'univers d'investissement après élimination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La sélection sera réalisée en poids de l'actif. L'indice de couverture du portefeuille doit être de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s'établit à 70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds détenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 (coupons nets réinvestis)

■ Exemples de critères d'indicateurs d'impact

Environnement		Intensité carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de PIB)									
30/06/2023		Taux de Couverture				30/12/2022		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
55,0	97,5	100,0%	98,8%	80,9%	100,0%	42,9	115,1	100,0%	97,5%	83,3%	100,0%
	-42,5		1,2%		-19,1%		-72,2		2,5%		-16,7%
Relatif depuis le début d'année											
12,0	-17,6	0,0%	1,2%	-2,5%	0,0%						

Social		Indice de Gini									
30/06/2023		Taux de Couverture				30/12/2022		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
30,7	30,5	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-	-	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	0,2		0,0%		0,0%				0,0%		0,0%
Relatif depuis le début d'année											
-	-	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						

Gouvernance		Indice de Perception de la Corruption									
30/06/2023		Taux de Couverture				30/12/2022		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
77,5	68,5	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	-	-	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%
	9,0		0,0%		-100,0%				0,0%		-100,0%
Relatif depuis le début d'année											
-	-	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						

Droits humains		Inégalité des genres									
30/06/2023		Taux de Couverture				30/12/2022		Taux de Couverture			
Score		% d'encours		% d'émetteurs		Score		% d'encours		% d'émetteurs	
Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
100,0	99,5	81,5%	67,8%	100,0%	98,8%	100,0	99,5	81,6%	69,3%	100,0%	97,5%
	0,5%		13,6%		1,2%		0,5%		12,2%		2,5%
Relatif depuis le début d'année											
0,0	0,0	-0,1%	-1,5%	0,0%	1,2%						

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

Glossaire

■ Couverture par un score ESG

Score ESG (ajusté) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliquée pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre différents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Social, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score représente la moyenne pondérée des scores relatifs aux problématiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire) à 10 (meilleur). Source : MSCI ESG

■ Intensité carbone

L'intensité carbone représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

■ Indicateurs d'impact

Intensité carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective : Il représente le pourcentage moyen des employés représentés par une convention collective parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est établi par Abelle Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abelle Asset Management considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cédé peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartient plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.



Ce rapport pr sente une s rie de r sultats relatifs aux caract ristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analys es selon les th mes et crit res suivants :

3 piliers	10 th�mes	35 crit�res dont :
Environnement	Changement climatique	Emissions carbon�es, vuln�rabilit� au changement climatique, empreinte carbone des produits
	Ressources naturelles	Stress hydrique, mati�res premi�res, biodiversit�
	Pollution et d�chets	Emission toxique et d�chet, d�chets �lectroniques, d�chets d'emballage
Social	Opportunit�s environnementales	B�timents verts, technologie verte, �nergie renouvelable
	Capital humain	Sant� et s�ret� au travail, gestion du travail, d�veloppement du capital humain
	Responsabilit� des produits	Qualit� et s�ret� des produits, s�curit� des donn�es, investissement responsable
Gouvernance	Opposition des parties prenantes	Approvisionnement controvers�
	Opportunit�s sociales	Acc�s aux services de communication, acc�s aux services de sant�, acc�s aux services de la finance
	Gouvernance d'entreprise	Conseil d'administration, r�mun�ration, structure, comptabilit�
	Comportement des entreprises	Ethique des affaires, corruption et instabilit�, transparence fiscale

INDICATEURS

Afin d' valuer chacune des composantes ind pendamment, les notations issues de la recherche MSCI sont utilis es. La performance g n rale est appr ci e gr ce aux notes globales, pond r es et ajust es. Les notes ajust es permettent de comparer diff rents secteurs entre eux. L'impact carbone est  galement calcul    partir de donn es fournies par MSCI.

APPROCHE ESG Am lioration de note

Ce filtre permet de s lectionner tous les acteurs de l'univers d'investissement. Toutefois le score ESG du portefeuille devra   tout moment  tre sup rieur au score ESG de l'univers d'investissement apr s  limination des 20% de plus mauvaises valeurs en ESG. La s lectivit  sera r alis e en poids de l'actif. L'indice de couverture du portefeuille doit  tre de 90% minimum pour le score ESG et l'indicateur d'impact environnemental. Concernant l'indicateur d'impact de gouvernance le taux de couverture s' tablit   70%. Concernant ces indicateurs d'impact, le portefeuille doit surperformer son benchmark / univers sans le retraitement des 20% plus mauvaises notes. A l'image des autres approches ISR, 90% des fonds d tenus par un fonds doivent avoir le label ISR.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 (coupons nets reinvestis)

Exemples de crit res d'indicateurs d'impact

Environnement	Intensit� carbone (en tonnes de CO2 par million de dollars US de chiffre d'affaires)					
	30/06/2023			30/12/2022		
	Taux de Couverture					
	Score		% d'encours		% d'�metteurs	
	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
	81,5	97,5	100,0%	-	80,9%	-
	-15,9					
	-33,5					
	Relatif depuis le d�but d'ann�e					
	-0,1	-17,6	#REF!	-	#REF!	-

Social	Pourcentage d'employ�s repr�sent�s par une convention collective					
	30/06/2023			30/12/2022		
	Taux de Couverture					
	Score		% d'encours		% d'�metteurs	
	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
	67,5	65,7	97,9%	-	62,5%	-
	1,7					
	-3,1					
	Relatif depuis le d�but d'ann�e					
	7,4	2,6	#REF!	-	#REF!	-

Gouvernance	Pourcentage de membres ind�pendants du conseil d'administration					
	30/06/2023			30/12/2022		
	Taux de Couverture					
	Score		% d'encours		% d'�metteurs	
	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
	83,7	82,2	97,9%	-	107,4%	-
	1,5					
	0,7					
	Relatif depuis le d�but d'ann�e					
	0,8	-0,1	#REF!	-	#REF!	-

Droits humains	Pourcentage moyen des �metteurs respectant les principes du Pacte mondial de l'ONU					
	30/06/2023			30/12/2022		
	Taux de Couverture					
	Score		% d'encours		% d'�metteurs	
	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice	Portefeuille	Indice
	100,0	1,0	96,9%	-	114,3%	-
	99,0%					
	99,0%					
	Relatif depuis le d�but d'ann�e					
	0,0	0,0	#REF!	-	#REF!	-

Source : BRS & MSCI au 30/06/2023

Glossaire

Couverture par un score ESG

Score ESG (ajust ) : La meilleure entreprise d'un secteur se voit attribuer le score de 10 et la pire le score de 0. Une distribution normale est appliqu e pour les autres entreprises. Ce score permet donc de comparer la position ESG des entreprises entre diff rents secteurs. Source : MSCI ESG

Score Environnement : Ce score repr sente la moyenne pond r e des scores relatifs aux probl matiques du pilier Environnement, allant de 0 (pire)   10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Social : Ce score repr sente la moyenne pond r e des scores relatifs aux probl matiques du pilier Social, allant de 0 (pire)   10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Score Gouvernance : Ce score repr sente la moyenne pond r e des scores relatifs aux probl matiques du pilier Gouvernance, allant de 0 (pire)   10 (meilleur). Source : MSCI ESG

Intensit  carbone

L'intensit  carbone repr sente le total des  missions de gaz   effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 ( missions directes &  missions indirectes li es aux consommations  nerg tiques) normalis e par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes m triques d' missions sont financ es.

Indicateurs d'impact

Intensit  carbone : cf ci-dessus

Pourcentage moyen des employ s repr sent s par une convention collective : Il repr sente le pourcentage moyen des employ s repr sent s par une convention collective parmi les soci t s du portefeuille. La mise   jour des donn es est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d'ind pendance du conseil d'administration : Il repr sente le pourcentage moyen d'ind pendance du conseil d'administration parmi les soci t s du portefeuille. La mise   jour des donn es est annuelle. Source : MSCI ESG

Pourcentage d' metteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il repr sente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail,   l'environnement et   la lutte contre la corruption. Source : MSCI ESG

Information importante

Ce document est  tabli par Abelle Asset Management, soci t  de gestion de portefeuille de droit fran ais agr e par l'Autorit  des March s Financiers (AMF) sous le n  GP 97-114, Soci t  Anonyme   Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatricul e au Registre du Commerce et des Soci t s de Paris sous le num ro 335 133 229. Il contient des  l ments d'information et des donn es chiffr es qu'Abelle Asset Management consid re comme fond es ou exacts au jour de leur  tablissement. Pour ceux de ces  l ments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait  tre garantie. Ce document est exclusivement con u   des fins d'information. Il ne saurait  tre assimil    une activit  de d marchage,   une quelconque offre de valeur mobili re ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cili  peuvent  tre limit es ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'ad quation de l'OPC   la situation financi re, au profil de risque,   l'exp rience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit proc der   sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abelle Asset Management d cline toute responsabilit  quant   d'eventuels dommages ou pertes r sultant de l'utilisation en tout ou partie des  l ments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers  tats financiers disponibles, sont   la disposition du public sur simple demande, aupr s d'Abelle Asset Management. Ce document ne peut  tre reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis   une autre personne que celle   qui il est adress .

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abelle Asset Management. Ce changement de d nomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'int gration des entit s du Groupe Aviva   A ma Groupe   la suite de la cession des activit s fran aises du Groupe Aviva plc   A ma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abelle Asset Management n'appartenant plus au groupe Aviva plc, elle ne saurait  tre tenue responsable des publications effectu es par Aviva plc et ses filiales sur le territoire fran ais.